



Nantissement de parts sociales

Par Xarand

Mon débiteur détient des parts sociales de SCI, propriétaire d'un immeuble. Je ne peux pas lui saisir ses parts car elles sont nanties par un autre créancier.

Puis-je obliger ce créancier à vendre l'immeuble, dont la SCI de mon débiteur est propriétaire, afin d'espérer récupérer tout ou partie de ma créance ?